



Office fédéral de la justice  
Unité Projets et méthode législatifs  
Bundesrain 20  
3003 Berne

Berne, le 15 mars 2012

#### **08.473 Initiative parlementaire. Suppression de l'obligation de remboursement imposée au canton d'origine. Procédure de consultation**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir sollicité notre prise de position sur l'avant-projet de modification de la loi fédérale sur la compétence en matière d'assistance des personnes dans le besoin (LAS) et le rapport explicatif de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats élaborés suite à l'initiative parlementaire susmentionnée.

Ainsi que cela est décrit dans le rapport explicatif, il s'agit de supprimer l'obligation faite au canton d'origine de contribuer financièrement aux prestations de l'aide sociale dont bénéficient ses ressortissant-e-s qui sont domicilié-e-s dans un autre canton. Concrètement, l'obligation de remboursement imposée au canton d'origine pendant les deux années qui suivent l'établissement du bénéficiaire dans sa nouvelle commune de domicile serait abolie. L'avant-projet de modification de la LAS prévoit un délai transitoire de quatre ans, afin que les cantons puissent s'adapter aux nouvelles dispositions.

Si le Parti socialiste suisse (PS) reconnaît qu'aujourd'hui les citoyen-ne-s entretiennent de manière générale un lien moins étroit que par le passé avec leur lieu d'origine et que les dispositions actuelles provoquent d'importantes démarches administratives, il rappelle toutefois qu'il n'a majoritairement approuvé l'idée de supprimer le remboursement imposée au canton d'origine que sous réserve expresse que les cantons à forte immigration obtiennent une nouvelle compensation financière. Car en l'absence de tout système de compensation, les cantons de BL, BS, GE, NE, SH, SO, VD, ZG devront s'accommoder de lourdes pertes financières. Le PS estime donc qu'une solution doit être trouvée pour pallier ces répercussions négatives.

De l'avis du PS, il demeure avant tout urgent de lever le tabou sur la pauvreté dans notre pays. Il faut affronter l'un des plus grands défis de notre société contemporaine consistant à garantir l'égalité des chances. C'est pourquoi, ceci depuis plusieurs années, le PS s'est fermement engagé en faveur de l'élaboration d'une loi cadre sur l'aide sociale. Celle-ci doit être moderne et permettre

aux cantons d'harmoniser leur pratique en la matière. Le PS maintiendra donc sans relâche son engagement dans cette voie.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos remarques, nous vous prions d'agr er, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute consid ration.

Parti Socialiste Suisse

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Levrat', with a long, sweeping horizontal stroke at the end.

Christian Levrat, Pr sident

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Werthm ller', with a large, stylized initial 'W'.

Val rie Werthm ller, secr taire politique